

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-49

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10
Conseillers absents :
Conseillers représentés :

Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : DESIGNATION D'UN DPO DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RGPD

Le règlement de l'Union Européenne 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) du 27 avril 2016, s'applique au sein des Etats membres à partir du 25 mai 2018. Ce règlement impose pour toute autorité publique effectuant des traitements de données, la désignation d'un délégué à la protection des données (DPO).

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal la nomination de Madame Annie ARDUIN.

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

ID : 005-210500583-20200717-202049-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à désigner Madame Annie ARDUIN déléguée à la protection des données.

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Maire et par délégation
M. Eric SEGOND
Joint au Maire



COMMUNE DE FREISSINIÉS
Alpes-Côtes-d'Azur